

BIO YEASACC

Levures d'optimisation de l'assimilation

Aliment complémentaire à base de levure vivante sélectionnée.

BIO YEA SACC est un aliment complémentaire pour chevaux contenant la levure Yea-Sacc souche 1026 associée à son milieu de culture séché.

Complété par des extraits de parois cellulaires de levures sélectionnées, BIO YEA SACC optimise la flore intestinale, intervenant ainsi dans de nombreux processus de synthèse.

Les bénéfices de Yea Sacc, seul additif levure autorisé en Europe (Additif Zootechnique : souche de *Saccharomyces cerevisiae* CBS 493.94 (EC 5)), ont été démontrés :

- Yea-Sacc améliore la digestibilité de la fraction cellulosique et hémicellulosique.
- Yea-Sacc est un stabilisateur de la flore intestinale : réduit les dysfonctionnements intestinaux.
- Yea-Sacc permet d'augmenter l'énergie incorporée dans la ration.

Indications

En élevage, BIO YEA SACC permet d'optimiser l'assimilation chez la poulinière et le poulain tout en stabilisant la flore intestinale.

- Amélioration de l'assimilation des minéraux chez la jument gestante.
- Digestibilité et assimilation chez les juments allaitantes permettant l'augmentation du taux de Calcium et de Phosphore dans le lait.
- Amélioration de l'assimilation des nutriments chez le poulain permettant un meilleur développement musculo-squelettique du poulain.

En compétition : BIO YEA SACC permet de réduire les effets des stress digestifs du cheval athlète améliorant la disponibilité du cheval pour l'effort.



Composition pour 1 KG

Yea-Sacc souche 1026	850 000 mg	Extraits de levures aromatisés	150 000 mg
----------------------	------------	--------------------------------	------------

Mode d'emploi

Poulain : 5 g (1 mesure) soit 1,06 milliards levures par jour.

Yearling : 10 g (2 mesures) soit 2,12 milliards levures par jour.

Adultes : 20 g (4 mesures) soit 4,25 milliards levures par jour.

Adultes en phase d'effort intensif ou post-chirurgie, post-maladies : 40 g soit 8,5 milliards levures par jour.

Présentations

Boîte de 1kg – ACL 7401423. Permet une durée de traitement jusqu'à 100 jours pour un jeune cheval et 50 jours pour un adulte.

Fût de 11kg – ACL 7950093.



Produits analysés par le Laboratoire des Courses Hippiques (LCH) dans le cadre du Programme Anti-Dopage Audevard. Détails des protocoles sur www.audevard.com